LA DÉLIMITATION PAR L'OBSERVATION DE LA VÉGÉTATION LITTORALE

Selon les types de paysages étudiés, la végétation est généralement un indicateur précieux du niveau atteint par la mer sur le littoral. L'observation des plantes permet ainsi de situer dans l'espace et dans le temps l'avancement ou le recul de la limite du domaine public maritime. Par exemple, les semences de certaines espèces annuelles, déposées sur la laisse de mer, vont germer l'année suivante et ainsi indiquer la limite atteinte par le jet de rive.

les cakyles poussent chaque année sur les laisses de mer de l'année précédente

A droite du cliché se trouve la laisse tout juste déposée par la mer, le jet de rive s'est déplacé

Les méthodes utilisant les caractéristiques botaniques et sédimentaires de la zone de contact entre terre et mer fournissent des indicateurs qui intègrent dans le temps la limite des plus hautes eaux, de façon plus fiable que les délimitations ponctuelles. La végétation se répartit sur le littoral selon des conditions bien précises. C'est un **écotone,** c'est-à-dire une zone de transition entre deux systèmes écologiques adjacents et en interaction, qui possèdent un ensemble de caractéristiques spatiales et temporelles. L'environnement littoral est tout d'abord caractérisé par le mouvement des marées qui provoque la submersion et l'émersion du milieu plusieurs fois par jour. Les organismes en sont directement affectés et supporteront plus ou moins bien ces conditions très variables.

On parle alors d'étages littoraux, étagement de peuplements biologiques dépendants de la nature du substrat et de son évolution, de l'existence d'espèces animales voisines, ainsi que de leur degré de résistance soit à la dessiccation soit à la submersion par l'eau salée. Cette zonation est bien entendu différente pour chaque type de côte.

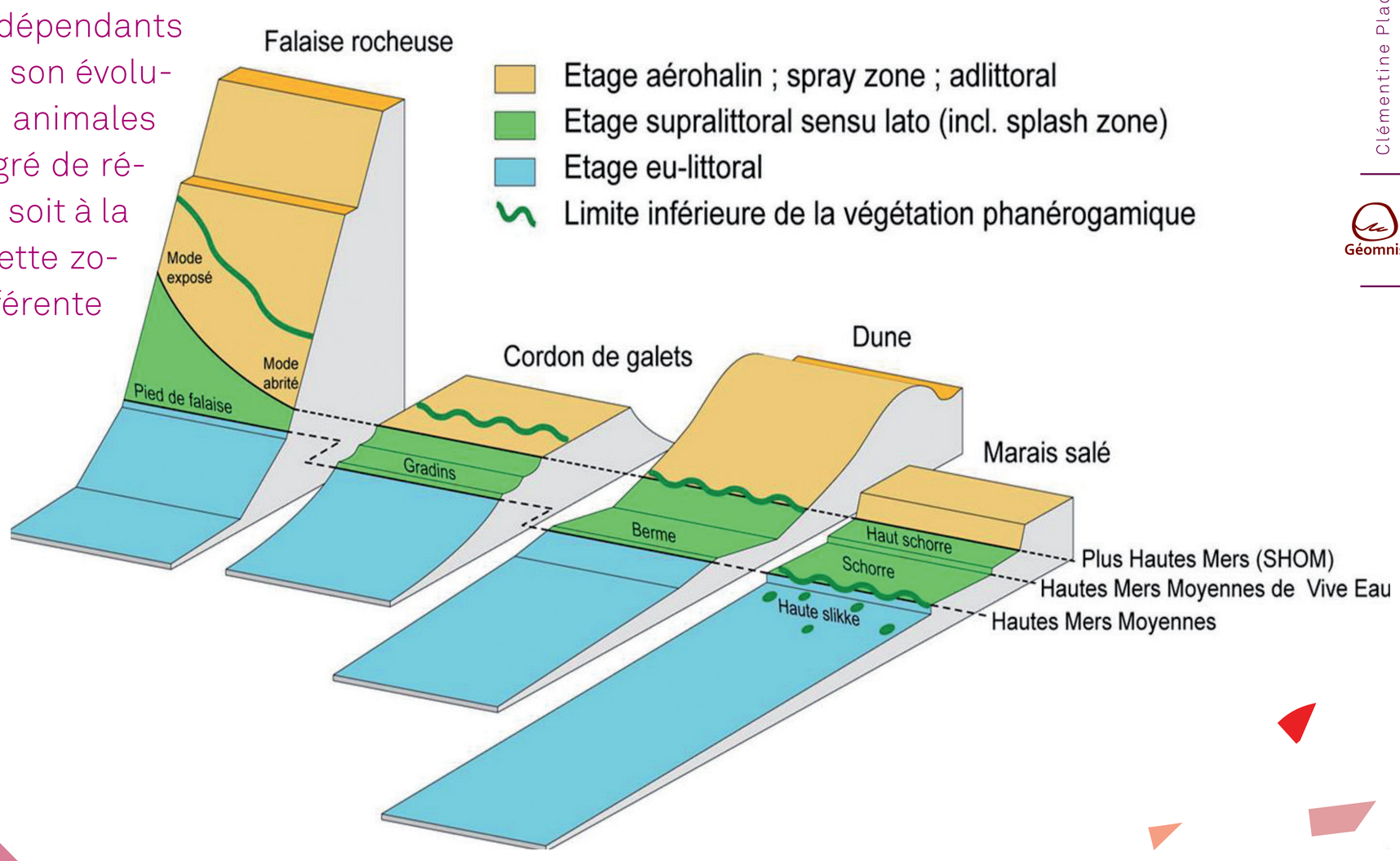

Clémentine Pladys / Chantal Bonnot-Courtois

Géomnis